



# S E R M O N

S U R L A

## SECTION XXIX.

D U

### C A T E C H I S M E.

*Du VI. & VII. Commandement. Tu ne tueras point. Tu ne paillarderas point.*

**C**E Grand Dieu Souverain qui a créé l'Univers, & qui le conserve encore aujourd'hui par sa puissance & par sa sagesse, n'a fait aucune œuvre qui ne soit belle, excellente & très-digne d'un tel Auteur; Mais il semble qu'entr'elles il n'y en a aucune comparable à l'homme, son vrai Chef-d'œuvre, dans lequel il a déployé plus magnifiquement qu'en aucune autre créature, l'abondance de ses richesses, y gravant si visiblement son image glorieuse, que la seule structure de son Corps montre assez qu'il est né pour avoir la domination sur tout le reste

reste du monde. En l'homme, comme dans un Abregé de l'Univers, il a, par un admirable & vraiment divin artifice, rassemblé toutes ces innombrables merveilles qu'il avoit auparavant dispersées çà & là en une infinité de diverses créatures, y alliant en une même nature l'être, la vie, le sens & la raison, qui ne se rencontrent ensemble en aucun autre sujet, y mêlant le corps avec l'esprit, la bouë avec le Ciel, l'intelligence des Anges avec les passions des bêtes, l'infirmité d'une chair corruptible avec la fermeté d'une ame immortelle; & par ce mélange merveilleux de qualitez si contraires, formant un seul animal qui porte en soi les vives & claires representations de toutes les choses qui sont, soit visibles, soit invisibles. Cette excellence de l'homme nous oblige à l'aimer, & à le considerer plus que toutes les autres parties de l'Univers; La plus-part de nos devoirs le regardent; C'est lui qui est la matière d'une bonne partie de nos vertus & de nos vices; car ce n'est pas proprement la manière dont nous nous conduisons envers les autres créatures, qui nous acquiert le nom de justes ou d'injustes, mais bien celle dont nous nous gouvernons avec l'homme.

Aussi voyez-vous que la Loi, qui est la règle de toutes nos actions, après nous avoir représenté dans la première Table le Sommaire de ce que nous devons à Dieu, emploie toute la seconde à nous prescrire ce que nous sommes obligés de rendre à l'homme. Vous oüîtes Dimanche dernier, combien exactement elle nous recommande sa dignité, qui consiste en la prééminence & superiorité que certains hommes ont au-dessus des autres, comme les Pères, les Précepteurs, les Maîtres; les Seigneurs, les Magistrats, au-dessus de leurs enfans, disciples, serviteurs; maintenant elle nous ordonne d'avoir un grand soin de sa vie & de sa chasteté, dans les articles recitez par l'Enfant; car le premier *Tu ne tueras point*, comprend tous les offices que nous devons à la conservation de la vie de nos prochains, & le second *Tu ne paillarderas point*, embrasse tout ce que nous sommes obligés de faire, afin que la chasteté de nos prochains demeure entière & inviolable. Notre Catechisme dont nous suivons la methode dans ces exercices, explique brièvement l'un & l'autre en ce Dimanche.

La matière est d'une très-grande étendue & d'une égale importance, très-digne  
par

par conséquent, & de vôtre attention, *Mes Frères*, & de vôtre meditation, d'autant plus qu'est extrêmement horrible la corruption de ce miserable siècle, l'égout de toutes les impuretez & ordures des précédens; Car nous pouvons dire, avec verité, que les deux sortes de *vices* défendus en ces deux Commandemens sont les deux plus larges & spacieuses portes de l'Enfer, par lesquelles la plus-grande partie des hommes, aveuglez par leurs folles inclinations, descendent dans les tourmens éternels; que les vertus, au contraire, qui leur sont opposées, sont les principaux & les plus nécessaires ornemens des héritiers du Royaume éternel, dont ils ne peuvent être dépouillez qu'ils ne perdent aussi en même-tems tout le droit qu'ils ont au Ciel; Or l'un & l'autre de ces Commandemens, selon les règles par nous posées dès le commencement, & l'explication que vous venez d'entendre de la bouche de l'Enfant, ont comme deux faces, dont la première défend & l'autre commande, l'une nous enseigne les choses dont nous devons nous abstenir, & l'autre ce que nous devons pratiquer, & regardent néanmoins toutes deux à un seul & même but, par lequel le tout se doit mesu-

mesurer ; car ce Commandement, *Tu ne tueras point* a pour objet la conservation de la vie de nôtre prochain , qui peut être violée en deux manières , ou en faisant ce qui y nuit , ou en ne faisant pas ce qui y est utile ; Ainsi ce Commandement a deux parties, l'une qui nous défend tout ce qui préjudicie à la vie de nos prochains , l'autre , qui nous prescrit tout ce qui y sert. N'estimez donc pas que le Seigneur vous ordonne simplement de ne point *tuër* , il vous oblige aussi à *conserver* , & pour parler avec l'Ecriture, à *vivifier* vos prochains.

De plus ce *Legislateur* étant spirituel, la Loi, sans doute, s'étend jusques aux mouvemens de l'esprit ; Elle ne range pas seulement les membres du corps à leur devoir, mais aussi les puissances de l'ame, dont en effet les desseins & les résolutions sont les premiers ressorts qui font jouer tout le dehors ; là donc il n'est pas simplement défendu d'exécuter un *meurtre* , mais aussi de le penser de le désirer ou de le résoudre ; en un mot, tout ce qui y a quelque rapport, comme le Seigneur Jesus-Christ nous l'apprend clairement au 5<sup>e</sup> de Saint Matthieu. *Vous avez entendu* (dit-il) \* *qu'il a été dit*

aux

\* *Matth. 5. 21. 22.*



*aux Anciens, Tu ne tueras point, & qui tuera sera punissable par Jugement; & qui dira à son frère Raca, sera punissable par Conseil; & qui lui dira fou, sera punissable par la gehenne du feu; où vous voyez que sous les noms de diverses Jurisdiccions établies alors entre les Juifs, que les passions & les paroles jointes avec quelque haine contre nos prochains sont toutes condamnables.*

Ici donc, pour prendre les choses dès le pié, est *premièrement* défenduë la *haine* de nôtre prochain, sur quelque cause ou prétexte qu'elle puisse être fondée; car c'est ici la racine amère de toutes les actions préjudiciables à la vie de nos prochains; C'est de là que naissent les *débats*, les *querelles*, les *colères*, les *meurtres*. Ote la *haine* de ton cœur, il te sera très-aisé de t'abstenir de tout ce qui t'est ici défendu; car celles des actions contraires à la vie de l'homme, qui ne sont point teintes en ce fiel, sont ou légitimes ou excusables; Mais quiconque *hait*, bien qu'il n'exécute pas sa mauvaise volonté, dès là néanmoins est *meurtrier*. Or j'avouë qu'il y a diverses sortes de *haines*, différentes & non également mauvaises; car il n'y a point de doute que celui qui méprise simplement son frère, sans avoir  
en

en son ame une passion formée contre lui, n'est pas si méchant que celui qui, non content de ne le point aimer, lui souhaite & procure du mal; & derechef celui qui *hait*, mais légèrement & en telle sorte, qu'il se reconcilie aisément, n'est pas si méchant que celui qui couve dans le fonds de son ame une noire & implacable animosité; De même la *haine* qui enfante, s'il faut ainsi dire, l'outrage & l'excez contre la personne *haïe*, est bien pire que celle qui se reprime & se retient en quelque façon, quand un homme n'a pas assez de pouvoir sur soi pour ne point *hàir*; mais en a assez pour ne point faire de mal.

Nous ne sommes pas Stoïciens, pour soutenir contre le témoignage de la raison & du sens commun, que tous les pechez soient égaux par rapport aux peines qu'ils méritent; Christ au passage allegué nous enseigne le contraire, y faisant une grande distinction; mais nous disons seulement, que toutes ses affections, passions & actions sont semblables, bien qu'elles ne soient pas pareilles, qu'elles sont toutes mauvaises & dangereuses, & rendent l'homme coupable de la colére & de la malediction de Dieu; Or toute cette matière est aisée à comprendre,

dre , & plutôt à Dieu que nous l'ignorassions ou en tout, ou du moins, si la perversité de nôtre nature ne nous permet pas d'aller jusques là , pour la plus grande partie. Nous n'en apprenons que trop par les tristes & funestes exemples que nous en voyons, tous les jours , non-seulement dans le monde, mais aussi, ô horreur ! dans l'Eglise-mêmes de Jesus-Christ ; car les *haines* & les *animosités* ; les *outrages* & les *exces* ; les *inimitiez*, & les *divisions* y sont presque aussi communes que dans le monde. La difficulté ne consiste donc pas à entendre ces choses ; mais bien à s'en abstenir. Et c'est à quoi nous devons tous sérieusement travailler.

Et pour cet effet representons-nous *premièrement* ce que Dieu lui-même, de sa bouche sacrée, proposa à Nôé, lors qu'au sortir de l'Arche il lui donna ce Commandement. \* *Qui aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu, car Dieu a fait l'homme à son image.* Remets-toi cette image de Dieu devant les yeux. Ne regarde pas ce que peut être l'homme en soi-même, regarde quel est celui dont il porte la ressemblance ; si tu vois en lui quelque chose digne, ou de mépris ou de *haine*, souvien-

toi

\* *Genese 9. 6.*

toi que quel qu'il soit au reste, il est néanmoins créé à l'Image de ton Dieu. S'il est difforme, ou en son corps, ou en son esprit; S'il a l'ame tachée de vice ou de superstition, ces défauts obscurcissent à la vérité l'Image de son Créateur, mais ils ne l'effacent pas; Il t'a offensé, il t'a outragé, il t'a persecuté, si est-ce qu'après tout, tu vois en lui les traces de la main de Dieu & les rayons de son Image, laisse donc là son vice, & respecte en lui l'ouvrage de ton Créateur.

Pensez *ensuite* combien grand a été l'amour de Dieu envers l'homme, puisque pour le retirer de la mort il s'est fait homme, & il a souffert la mort, mêmes une mort accompagnée de malediction. O homme! auras-tu bien le cœur de *haïr* ce que ton Seigneur a tant aimé? de mépriser ou d'outrager ce qu'il a racheté? de répandre le sang de celui qu'il a lavé en son sang? De plus souvenez-vous que tous les hommes ont une même nature que la nôtre, qu'ils sont revêtus d'un même corps, faits & tissus d'une même manière, descendus d'un même Père, que nous respirons tous un même air & jouissons d'une même vie, que nous avons été mis en la possession d'un  
 même

même monde, & que nous sommes con-  
 viez à un même bonheur ; Est-il possible  
 qu'une si étroite communion de nature  
 n'amollisse point nos cœurs ? *Le sang*, dit-  
 on communément, *ne peut mentir*. O com-  
 bien faux se trouve ce *Proverbe* dans la plus-  
 part de nous ! Tous les hommes sont nôtre  
 sang, & cependant il n'y a rien qui soit tant  
 haï que l'homme. Elevons encore nos yeux  
 à Jesus-Christ, le modèle de nôtre vie ;  
 Regarde, Chrétien, si tu trouveras en lui  
 aucune haine ou mépris envers les plus pe-  
 tits, & mêmes les plus vicieux d'entre les  
 hommes. Il aime jusques aux plus mé-  
 chans, & prie Dieu pour ceux-là-mêmes  
 qui le crucifient. Il nous a donné cet exem-  
 ple, afin que nous suivions ses traces. Christ  
 le Roi du monde & le Seigneur de gloire  
 étend son amour & sa beneficence sur ceux  
 qui l'outrageoient, qu'il pouvoit justement  
 punir & perdre ; Et toi, qui te dis membre  
 de son Corps, os de ses os & chair de sa  
 chair, auras-tu bien le cœur de haïr tes pro-  
 pres frères, & mêmes de perseverer avec  
 obstination dans cette brutale & infernale  
 passion ?

Ajoutez encore cette considération aux  
 précédentes, que l'homme est, ou bon ou  
 mé-

méchant ; S'il est bon , c'est une malice desespérée de *le hait*, & un grand peché de ne le pas aimer ; S'il est méchant , c'est une cruauté de n'en avoir pas de compassion ; Car, je vous prie, quel plus grand malheur pouvoit-il lui arriver au monde que d'être méchant , c'est-à-dire, d'être condamné à une mort éternelle ? Fais donc ainsi ton conte, que quel qu'il soit il le faut aimer & servir ; S'il est bon , pour son mérite, s'il est mauvais, par pitié. Derechef ou il te hait ou il ne te hait pas ; S'il ne te hait pas, ce seroit être Diable de *le hait* ; S'il te hait, pourquoi veux-tu imiter ce que tu détestes en lui ? Que si ni la main de Dieu, ni son Image qui reluit en l'homme, ni l'amour qu'il lui a porté, ni cette communion de nature que nous avons avec lui, ni l'exemple de nôtre Christ, ni la compassion de la misère de l'homme ne nous touchent point, si tout cela ne peut empêcher nos cœurs malins & infidèles de *hait* nos prochains, considérons pour la fin, combien sont épouvantables les peines que le Souverain Juge déploiera un jour, sur ceux qui auront opiniâtrément méprisé son Commandement ; car puisque le Ciel est l'héritage de la Charité, quel autre sera le par-

tage

rage de la haine, sinon l'Enfer & le feu éternel, selon ce que nous proteste nôtre Seigneur, \* si vous quittez aux hommes leurs offenses; aussi vôtre Père Celeste vous quittera les vôtres; mais si vous ne quittez point aux hommes leurs offenses, aussi vôtre Père ne vous quittera point vos offenses.

Mais pour rendre une entière obeissance à ce Commandement nous devons mêmes nous donner garde de nous mettre en colère contre nos frères; car la colère est le commencement de la haine; c'en est comme le premier bouillon; Et afin de nous en préserver; ayons continuellement au cœur les meditations suivantes. Premièrement détournons nos esprits, autant qu'il nous sera possible, des sujets qui peuvent exciter nôtre colère, les élevars dévotement au Seigneur, qui conduit toutes choses par sa Providence, à nôtre bien & salut; comme fit David autrefois; quand Semei l'outrageoit en le maudissant & lui jettant des pierres. C'est, dit-il, l'Eternel qui le lui a commandé. Cette pensée reprima tellement sa colère qu'il ne voulut point permettre qu'on lui fit aucun-mal, comme il ne le meritoit que trop, pour une si grande & si barbare info-

Tom. II.

A a

\* Matth. 6. 14.

solence. *Ensuite* descendons en nous-mêmes, & regardons nôtre infirmité & bassesse, nous souvenans que nous ne sommes que poudre & cendre, des vermisseaux, en un mot, qui habitons en des maisons de bouë, & dont le fondement est dans la poussière. Ce sera ici un excellent préservatif contre nos passions, dont la plus-part, à vrai dire, ne naissent que de l'orgueil. Il nous semble que nous sommes quelque chose de grand, & que c'est un crime énorme d'oser attenter quelque chose contre nous; C'est ce qui nous rend si impatiens & si colères, & qui nous fait si promptement lever le sourcil aux moindres offenses que l'on nous fait.

Pense donc, ô homme, à cette poudre dont tu as été tiré, & en laquelle tu retourneras un jour, quelque beau & considerable que tu sois en apparence; Considère combien vile & honteuse est la carrière dont tu as été taillé; Combien chétive & miserable la fosse où tu seras rangé; combien triste & épouvantable est la condition que tu as mérité par tes pechez; & je m'assûre, que si ces pensées occupent ton esprit & entrent profondément dans ton cœur, tu ne seras plus désormais si prompt à te  
 piquer

piquer contre ton prochain.

Il fera aussi fort à propos que nous contemplions en autrui, comme dans un miroir, la laideur de ces passions qui troublent la raison de l'homme, & renversent l'affiette de son ame; & comme autant de furies, le tourmentent de telle façon, qu'elles lui font commettre mille & mille choses indignes, non-seulement d'un Chrétien, mais mêmes d'un honête homme. Souvenons-nous aussi que c'est dans le sein des fous que le Sage place la *colère*; & ce qui est bien davantage, qu'il est impossible que le S. Esprit habite dans un cœur aussi agité par les violentes secousses de telles passions; Car comme la ressemblance de nôtre visage ne paroît point dans une eau trouble & boueuse, mais seulement dans une eau claire & nette, ainsi l'Image de Dieu dont le S. Esprit est comme le peintre ou le graveur, ne peut paroître non plus, dans une ame agitée; mais dans celle-la seulement, qui est tranquille & rassise, que la charité a entièrement calmée. Remets-toi aussi devant les yeux les honteuses & tragiques suites de la *colère*; car comme d'une petite étincelle il s'allume bien souvent un grand feu, ainsi une petite blucette de *colère* a quel-

quelquefois embrasé un homme tout entier, une famille, une ville, une Province un grand Royaume. Que si nôtre fragilité est si grande que nous ne puissions ranger nos esprits de telle sorte, qu'il ne nous arrive quelquefois de nous mettre en colere, faisons du moins comme l'Apôtre nous commande, que ce soit sans pecher; que ce mouvement soit bien-tôt éteint & appaisé, *que le Soleil ne se couche point sur notre courroux.*

Nous avons insisté sur ces deux passions la haine & la colere, parce qu'en effet ce sont les deux principes des vices ici défendus; Que si ces mouvemens interieurs sont désagréables à Dieu, quand mêmes ils ne passeroient pas plus avant, vous jugez assez qu'il a donc aussi en grande abomination tous les fruits qui en dépendent; Et il faut mettre premièrement dans ce rang les paroles amères & outrageuses qui procèdent de la haine que nous portons à nôtre prochain, telles que sont les injures, les disputes aigres, les railleries piquantes, les maledictions, imprecations, souhaits déréglez de vengeance, & choses semblables qui se peuvent rapporter à ces Chefs. En second lieu sont aussi défendûes par ce Commandement, toutes les actions

actions par lesquelles la vie de nôtre prochain est blessée, comme les coups, les *battures*; les *excez de fait*, les *meurtres*, les *assassins*, & autres tels outrages, contre lesquels les Loix civiles-mêmes ont dressé des rouës & des gibets. Il n'est pas besoin de s'étendre à justifier que telles choses sont illicites, puisque toutes les Religions & Disciplines qui ont jamais eu la vogue dans le monde, s'accordent unanimément en ce Point, qu'elles punissent *tels excex* dès cette vie, de peines civiles & les menacent de la malédiction éternelle en l'autre; Signe tout évident que ce n'est pas *Moïse* ou les *Apôtres* de Christ seulement qui ont en horreur de telles méchancetez, mais la nature-même qui de son doigt propre en a gravé la détestation en grosses lettres dans les cœurs de tous les hommes, jusques aux nations les plus sauvages qui soient sur la terre.

O combien est donc déplorable la témérité de ceux qui arrachans avec une main impie, tous ces saints enseignemens du fonds de leurs ames, ne font aucune conscience de *répandre le sang humain*! qui s'en jouënt, & des *meurtres* les plus horribles, font leurs exercices & leurs passe-temps! qui pour le service d'une vaine idole

qu'ils appellent faussement *honneur*, foulent méchamment aux piez le service du Souverain Créateur des Cieux & de la Terre, qui pour obeïr aux loix de ce fantôme, qui n'a d'autre subsistance ni realité que celle que lui donne leur folle imagination, violent, à toute heure, les vénérables & éternelles loix de ce Très-Grand & Tout-puissant Dieu qui leur a donné tout ce qu'ils ont de sang & de vie, qui leur a donné ces Titres-mêmes & ces Qualitez qui leur enflent si fort le cœur; qui leur a donné la dexterité de ce bras, & la force de ce courage dont ils abusent par une très-détestable ingratitude, contre la gloire de son *Nom*; qui enfin leur demandera un jour conte de toutes leurs actions, & vengera très-sévèrement le mépris obstiné qu'ils font de ses souveraines Ordonnances, en les précipitant dans l'abîme, comme des ames meurtrières & sanguinaires, dignes de la compagnie de cet esprit meurtrier qui est tombé dès le commencement. Là leur sera inutile l'idole qu'ils adorent si passionnément, à laquelle ils sacrifient si gayement leur vie & celle d'autrui; Ils auront beau la reclamer; Devant le Tribunal de Dieu il n'y a point de grace pour de tels pecheurs

impé-

impénitens, qui préfèrent si misérablement les interêts d'une vaine fumée mondaine à un si exprès, si juste & si équitable *Commandement*.

Mais pour bien entendre ce *Précepte*, & ne pas arracher le bon blé avec l'yvroie, & pour ne laisser pas enveloper sous cette condamnation générale quelques actions légitimes, il nous faut ici distinguer ce qui est permis d'avec ce qui ne l'est pas; Car le *Magistrat*, par exemple, met les méchans à *mort*, & néanmoins il n'est point coupable. Je dis donc que les actions extérieures qui s'exécutent par le moyen de quelque *une des parties* du corps ne sont bonnes ou mauvaises, qu'entant qu'elles sont jointes avec la charité & la piété, ou qu'elles ne le sont pas; entant qu'elles procèdent ou qu'elles ne procèdent pas de l'obéissance de Dieu & de l'amour du prochain; entant qu'elles tendent ou qu'elles ne tendent pas à la gloire de l'un & au bien & édification de l'autre; tellement que des actes & des effets de cette sorte, mauvais à l'ordinaire, deviennent en certains cas, non-seulement permis, mais mêmes louïables. Par exemple, y a-t-il au monde un *meurtre* plus abominable que quand un Père trempe ses

mains dans le sang de son propre enfant.  
 Cependant *Abraham* le Père des croyans  
 a été prêt de le faire ; & tant s'en faut que  
 cela lui ait tourné à blâme , qu'au contraire  
 ça été la plus précieuse action que jamais il  
 ait faite. L'action du *Larcin* de même est  
 une très honteuse & très-vilaine injustice.  
 Néanmoins quand Dieu commanda aux  
*Israélites* de piller les *Egyptiens* , non-seule-  
 ment ils ne pechèrent point en le faisant,  
 mais ils firent en cela une bonne action.  
 En ces cas le *meurtre* & le *larcin* ne sont ,  
 proprement parler, ni *meurtre* ni *larcin* &  
 ne tombent point sous les loix ; Or pour  
 appliquer cette observation à notre ~~cas~~  
*batire* un homme & même lui *ôter la vie*  
 sont des actions exterieures, mauvaises par  
 consequent , entant qu'elles procedent de  
*haine* ou de *mépris* envers l'homme , & de  
*desobeissance* envers Dieu. Si donc il se peut  
 trouver de certains cas où de telles actions  
 ne soient point tachées de ces deux *passions* ,  
 c'est-à dire , où elles soient jointes avec  
 l'amour & la charité envers l'homme , &  
 avec l'obeissance envers Dieu , là elles ne  
 seront point ilicites, ni complices en la dé-  
 fense de cette Loi ; Et afin que personne  
 ne se fasse illusion en cet endroit, il faut sa-  
 voir

voir qu'il n'est permis à personne de rien tenter de semblable qu'il n'ait une vocation de Dieu, quelque bonne fin qu'il se propose d'ailleurs. Autrefois le Seigneur a donné de telles vocations extraordinaires, comme quand il suscita l'esprit de Moïse pour vanger un Israélite, en tuant l'Egyptien qui lui faisoit tort, & celui de Phinées, pour transpercer cet homme de son peuple qui commettoit une paillardise infame; Telle étoit la puissance des Saints Apôtres par laquelle ils livroient des rebelles à Satan pour les tourmenter en leur corps: par laquelle S. Pierre, à sa simple parole, fit mourir Ananias & Sapphira, tels exemples étans alors nécessaires, pour autoriser la predication de l'Evangile; Mais maintenant ces Vocations extraordinaires ne sont plus en usage; Et ceux qui les alléguent ne sont la plus-part que des garnemens, ou des hommes écervelez, que la superstition & les instigations des ennemis du genre humain transportent à ces fureurs.

Mais la vocation ordinaire, pour exécuter de telles actions, est celle que Dieu donne aux Supérieurs, comme aux Magistrats légitimes, qui peuvent & doivent en toute assurance punir les malfaiteurs, leur autorité,

rité, comme *S. Paul* nous l'apprend, étant établie & ordonnée de Dieu qui les a armés du glaive, afin qu'ils le déploient en tems & lieu, à la conservation des gens de bien & à la terreur des méchans; Car autrement tout le genre humain deviendrait un vrai brigandage; Ainsi, & le suprême *Magistrat* d'un païs, & ceux auxquels il communique son autorité, comme les Rois, soit Souverains, soit Subalternes dans le droit civil, ont droit de faire mourir les criminels, sans enfreindre en aucune façon, ce Commandement; De même les gens de guerre autorisés par un ordre légitime, ont droit de déployer le glaive contre l'ennemi de l'Etat; pourvû que les uns & les autres conservent toujours leur esprit exempt de haine & d'animosité contre ceux-là même qu'ils mettent à mort, n'y procédans de cette manière, que par une nécessité publique qui les oblige d'avoir plus d'égard au bien & salut de tout un païs, qu'à la vie de certains particuliers. Que si le *Juge* en condamnant le criminel, ou le *Soldat* en frappant l'ennemi y apportent une ame noire & pleine du désir de vengeance, s'ils y cherchent l'assouvissement de leur passion & la ruine de l'homme, & non le bien de l'Etat, il est certain

rain que l'un & l'autre péchent contre Dieu, leur action, bien que légitime en l'exécution, étant mauvaise en son principe.

Il y a encore un autre cas qui autorise les particuliers-mêmes à employer le glaive, savoir, l'extrême & inévitable nécessité d'une juste défense, lorsque des personnes qui n'ont aucune autorité sur eux, comme des voleurs, par exemple, ou des assassins attaquent les hommes de telle sorte, qu'il ne leur est pas possible de conserver leur propre vie, sans offenser, ou même éteindre celle d'autrui; Car toutes les Loix Divines & humaines, naturelles & civiles permettent à l'homme de repousser un injuste force par une juste résistance. La force est injuste, quand elle est sans vocation, la résistance est juste, quand elle est nécessaire. En effet ce n'est pas alors l'animosité, mais la nécessité; non l'envie de faire du mal à autrui, mais le désir de se garantir soi-même qui met l'épée au poing de l'homme; car nous sommes obligés de conserver notre vie de tout notre pouvoir, & ceux qui y manquent, se défaisans eux-mêmes, ou bien, ce qui revient à la même chose, se refusans les alimens & remèdes requis pour les soutenir en vie, sont les pires homicides qui

qui soient au monde; de sorte qu'étans réduits à une telle nécessité que nous ne puissions conserver ensemble la vie d'un autre homme & la nôtre, il n'y a point de doute qu'il ne faille plutôt choisir la conservation de la nôtre; non-seulement pour l'amour que nous nous devons à nous-mêmes, mais aussi parce que de deux hommes nous devons toujours préférer le meilleur au pire; Or d'un garnement qui nous attaquera injustement, nous ne pouvons douter qu'il ne soit beaucoup pire que nous.

D'où paroît combien est ridicule & impertinent le scrupule que font en cet endroit quelques-uns d'entre ceux qu'on appelle *Amabatistes*, qui aiment mieux se laisser prendre & assommer aux voleurs-mêmes, que de se défendre; car il est clair, qu'en tel cas, celui qui en se défendant tue l'agresseur, n'agit pas, mais il souffre, à vrai dire, la nécessité le réduisant à une telle extrémité, que de deux hommes qu'il ne peut conserver à la fois, il est forcé d'en laisser mourir le pire. Nous ne faisons qu'éfleurer légèrement ces matières, la brieveté du tems ne nous permettant pas de les approfondir, & traiter comme il faudroit; Et néanmoins ce que nous avons dit ci-dessus suffira, si nous

nous le méditons sérieusement, pour nous faire voir quel'es sont les choses dont nous devons nous abstenir pour obeir à ce *Commandement*.

Quant aux autres que nous sommes obligez de pratiquer, nôtre *Catechisme* les comprend en peu de mots, disant que Dieu requiert de nous, *que nous aimions nos prochains & procurions leur salut, & le tout avec une véritable affection & sans feinte; c'est-à-dire, que nous fassions tout ce qui nous sera possible pour conserver leur vie en son entier, les secourans prouement, toutes les fois qu'ils sont en danger, & qu'ils ont besoin de nôtre aide, conversans avec eux, avec douceur & débonairété, sans jamais leur causer, autant qu'il dépendra de nous, aucun ennui, chagrin ni déplaisir, appaisans même leur colére & mécontentement, s'ils en ont conçu contre nous, soit avec sujet, soit autrement, suivant cet avertissement divin que le Seigneur nous donne en *S. Matthieu*, où il traite ces matières, \* *si tu apportes ton offrande à l'Autel, & que là il te souuienne que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande & t'en va, reconilie-toi premièrement avec ton frère, & ensuite vien**

✠

\* *Matth. 5. 23. 24.*

*& offre ton offrande.* C'est ici qu'il faut aussi rapporter toutes les assistances charitables que les Chrétiens doivent à leurs pauvres frères. Si tu ne leur donnes ce que tu peux pour leur nourriture, pour leur vêtement & pour autres telles choses, sans lesquelles on ne peut passer cette vie, sache, *ô mon frère*, que tu es coupable de leur mort. Leur sang sera redemandé de tes mains.

Mais il est tems de venir à l'explication du *septième* Commandement, *Tu ne paillarderas point*, ou selon la metode ci-devant representée, il faut entendre que le Seigneur, sous le nom de cette espèce d'*ordure* nous défend toutes les autres qui sont contraires à notre chasteté ou à celle d'autrui, & nous ordonne à l'opposite, d'avoir un soin extrême de tout ce qui est capable de la conserver exemte de toute tache. Ici donc sont *premièrement* défendus tous les desirs, mouvemens & affections deshonnêtes, les atteurs & les démangeaisons impudiques, que S. Paul *1. Corinth. 7.* appelle *brulures*, quand il dit, qu'*il vaut mieux se marier que bruler*; comme aussi les passions impures qui excitent en l'ame de sales & honteuses images; Tout cela est en abomination devant Dieu, selon la doctrine du Seigneur  
**Matth.**

Matth. 5. 28. \* *Quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis adultère avec elle en son cœur.* Ensuite sont aussi défenduës en ce lieu toutes ces ordures des plaisirs charnels, comme les *adultères*, les *paillardises* & semblables impuretez, qu'il n'est pas mêmes séant ni convenable de nommer, sur-tout dans un lieu & dans une assemblée sainte comme celle-ci.

Plût à Dieu que tout cela fût tellement ignoré parmi nous, que les noms-mêmes en fussent entièrement inconnus ! mais jamais il n'y eut de siècle plus souillé que le nôtre. Que s'il n'y avoit que le monde d'infecté, ce ne seroit pas une chose étonnante ; mais cette abominable contagion est passée, il y a long-tems, à ceux-là-mêmes, qui, bien que méchamment, & à très-fausses enseignes, font profession de l'Évangile. Les *adultères* sont communs parmi eux, mêmes dans l'un & dans l'autre sexe ; On n'en fait plus que rire, & le pis que l'on fasse à ces détestables *vilenies*, est de les combattre par quelque trait de raillerie. Mêmes en la lumière de l'Évangile il se trouve des personnes qui, non-seulement ne font aucune difficulté de se souiller par de telles

*ordures*

\* Matth. 5. 28.

*ordures*, mais mêmes les défendent, ne les commettent pas seulement, mais aussi favorisent ceux qui les commettent, ayant le front si dur que d'oser dire & soutenir, que la *paillardise* n'est pas un péché; O misérables! il faut bien que le *vice* vous ait aveuglez, qu'il ait attiré sur vous un très-sévère & très-épouvantable jugement de Dieu, par lequel vous avez été livrez à un sens reprouvé, pour ne pas voir une chose si claire, & ne pas discerner un *péché* si énorme; car ne pensez pas, *Mes Frères*, que la fureur de Dieu se déploie sur nous, quand il nous ôte nos blez & nos vignes, l'argent de nos coffres ou la santé de nos corps. C'est plutôt là sa bonté & sa grace, qui par ses légers châtimens nous amène à la repentance, sa colére & sa fureur, c'est quand il ôte l'entendement aux hommes, qu'il leur crève les yeux & les fait tâtonner en plein midy, qu'il permet à l'ennemi de répandre dans leurs entrailles un esprit de *paillardise* & d'*ordure*. Puis donc, ô malheureux que vous êtes en ces termes! assurez-vous que le fleau de Dieu est sur vous, & que si vous attendez encore tant soit peu à vous repentir, votre mal deviendra irrémediable. Que s'il vous reste encore quel-

que

que éincelle de bon sens, si vôtre vice ne vous a pas entièrement abrutis, au nom de Dieu pensez serieusement à vous; Consultez la Parole du Seigneur JESUS & de ses Saints Apôtres; Prenez-la pour la règle de vos sentimens, & non pas ces maudites inclinations que vous avez au vice.

Ecoutez *S. Paul* qui vous proteste si clairement \* que la volonté de Dieu, savoir, vôtre *santification*, c'est que vous vous absteniez de paillardise. Comment peut subsister la paillardise avec la *santification*, puisque la *santification* consiste en ce que nous nous en abstenions; Puisqu'elle est contraire à la volonté de Dieu, comment n'est-elle pas peché? La volonté de Dieu n'est-elle pas la règle de nos actions, en telle sorte que ce qui y est conforme est bon, & ce qui s'en éloigne est peché? Ensuite le Saint Apôtre ajoute, afin que chacun de vous sache posséder son vaisseau en *santification & honneur*, non point avec passion de convoitise, comme les Gentils qui ne conçoissent point Dieu. Est-il possible qu'il y ait d'homme si hébeté que d'avoir le moindre doute après cela? Où est l'honneur? Où est la *santification* de ton corps, si tu l'abandonnes à l'impureté? Ne

Tom. II.

Bb

\* 1. *Thessal.* 4. 3.

vois-tu pas que S. Paul te range avec les *Payens*, t'exclut du nombre des *fidèles*, si tu marches dans l'*impureté*, suivant la passion de la *convoitise*? Veux-tu encore quelque chose de plus clair? Ecoute ce qu'il dit en la I. Corinth 6.10. *Ne vous abusez point, dit-il, ni les paillards, ni les idolâtres ni les adultères, n'heriteront point le Royaume de Dieu.* As-tu entendu ce coup de foudre? Comment oses tu plus esperer d'avoir part à l'héritage de Jesus-Christ, puis qu'il met les *paillards* tous les premiers entre ceux qui en sont exclus? Et afin que tu ne penses pas, que par les *paillards* il entende les *adultères*, bien qu'une telle pensée soit impertinente, regarde comme il les distingue les uns des autres, *ni les paillards, ni les idolâtres, ni les adultères.* J'avouë que l'*adultère* est pire que la *paillardise*, mais comme le *sublimé* est pire que la *ciguë*, l'un & l'autre est un poison qui te tuëra, si tu en avals; Mais l'un te tuëra avec plus de douleur & te causera plus de tourment que l'autre. Tout l'avantage du *paillard* est qu'il ne sera pas plongé dans l'Enfer, si avant que l'*adultère*.

Mais le Bienheureux Apôtre passe plus avant; car bien que son autorité nous dût  
fer-

fermer la bouche & nous servir d'une raison péremptoire, si est-ce que, pour nous persuader ce qu'il dit, il allégué divers raisons excellentes. *Ne savez-vous pas, dit-il, que vos corps sont membres de Christ? ôterai-je donc les membres de Christ pour en faire les membres d'une paillardise? à Dieu ne plaise.* O Chrétiens, ayez continuellement cette belle pensée au cœur, que par l'union très-étroite que vous avez avec Christ, vous êtes devenus os de ses os & chair de sa chair; Vos corps sont ses membres, & n'auriez-vous donc point de honte de les flétrir & deshonorer, les changeans en des membres de *paillard* ou de *paillardise*? car cette *impureté* ne se peut commettre que tu ne deviennes un même corps avec la personne à laquelle tu te joins; Loin de nous une telle *brutalité* d'aimer mieux être les membres d'une *infame* personne que de Christ le Fils éternel de Dieu; car d'espérer de pouvoir tout ensemble être membre de Christ & d'une *paillardise*, c'est une folie, n'y ayant aucune communion entre Christ & *Belial*, la lumière & les ténèbres, la *sanctification* & l'*impureté*; L'Apôtre ajoute ensuite. *Fuyez la paillardise; car quelque péché que l'homme commette il est hors du corps,*

*mais celui qui commet paillardise, pèche contre son propre corps. C'est un éclaircissement de la raison précédente. Les autres pechez, dit-il, ne flétrissent pas le corps proprement, ils ne lui ravissent pas directement ce qui est de plus glorieux & de plus excellent en lui; mais la paillardise cause ces funestes effets; car la gloire & l'honneur de nôtre corps consiste en ceci, qu'il est membre de *Jesus-Christ*, or l'action de la paillardise le fait devenir membre d'une paillardise, il s'enfuit donc que celui qui commet paillardise, pèche, comme dit *S. Paul*, contre son propre corps, en le dépouillant de sa gloire & lui ravissant tout son ornement. *Nul*, nous dit le même Apôtre en un autre lieu, \* n'a jamais eu en haine sa chair.*

Si donc tu n'es pas dénaturé, si tu as encore dans le cœur cette douce & tendre affection que chacun se porte à soi-même, conserve ton corps dans la pureté, ne lui ôte point sa gloire & l'unique honneur qui lui reste. Cruel & barbare que tu es! n'as-tu point d'horreur de te détruire ainsi toi-même, en arrachant avec violence ce pauvre corps de l'union de *Christ* auquel il étoit attaché, pour l'unir à l'impureté, & par

\* *Ephes. 5. 29.*

par l'impureté au Diable? L'Apôtre redouble encore ses coups & apporte une nouvelle considération; *Ne savez-vous pas*, dit-il, *que vôtre corps est le Temple du S. Esprit qui est en vous?* O Dieu! comment crois-tu donc que la *paillardise* n'est pas un grand péché? N'est-ce pas un crime détestable de donner à une misérable & infame personne ce qui est consacré au S. Esprit? Qu'est-ce que cela, si ce n'est un sacrilège? Si telles *impuretez* étoient commises en un Temple fait de main, les plus débordés en auroient horreur; Et toi, misérable, ne tremis-tu point, quand tu penses que dans le Temple de ton unique Consolateur, de cette grande & Toute-puissante Divinité qui t'a sanctifié, tu as commis tant d'*ordures*? même devant sa face & sous ses yeux, sans le respecter? car l'Apôtre ne dit pas simplement, que *nos corps sont les Temples du Saint Esprit*, mais il ajoute de plus, *qui est en vous*, pour te faire ressouvenir que ton corps n'est pas seulement consacré au S. Esprit, mais qu'il est encore le Sanctuaire où il habite continuellement, à moins que par la continuation de tes *ordures*, tu l'en chasses & y attires l'esprit d'*impureté* & de *malediction*; car dit le même Apôtre dans un autre lieu,

\* *Si quelcun détruit le Temple de l'Esprit de Dieu, Dieu le détruira; car le Temple de Dieu est Saint. Le soin de ce Temple t'a été commis, tu en es le Marguillier, prend garde que par ta négligence, il n'y arrive du dégât, qu'il ne s'y fasse aucune chose mal convenable; Donne ordre que le S. Esprit qui en est la Divinité y soit bien servi & avec assiduité. Enfin l'Apôtre ferme ce beau & fort discours par cette considération; Vous n'êtes point à vous-mêmes, car vous avez été achetés par prix; Gloifiez donc Dieu en votre corps & en votre esprit lesquels appartiennent à Dieu. N'est-il pas raisonnable que chaque chose soit employée au gré & au service de celui à qui elle appartient, surtout s'il l'a achetée chèrement & à grand prix? Or nos corps sont à Dieu, ils ne sont pas à nous; Et qui plus est, les ayant mis si précieusement perdus Dieu les a miséricordieusement rachetés, par le Sang de son Fils unique, la plus précieuse & la plus admirable rançon qui soit dans l'Univers. Comment pourrois-tu donc, sans une extrême ingratitude, impiété & injustice, déshonorer ton corps à des usages si sales & si déshonorables au Maître à qui il appartient? O mal-*

\* 1. Corinth. 3. 16.

malheureux ! Ce Maître a-t-il répandu son Sang, a-t-il mis sa propre Ame pour délivrer ton corps de la main de Satan, afin que tu en abuses de la sorte ?

Dieu qui nous a rachetés, Christ auquel nous sommes unis, l'Esprit auquel nous sommes consacrés veuille, par sa bonté & puissance, graver ces divines raisons dans les cœurs de chacun de nous, & sur-tout les persuader vivement à ceux que le *commerce du monde* ou la *violence des tentations*, ou la *légereté de la jeunesse* a détournés de la vraie *santification*, afin que désormais la *pureté* éclate au milieu de nous, & que le Nom de nôtre bon Dieu ne soit plus blasphémé, comme il est, pour l'abominable odeur des *impuretez* de quelques-uns.

Que nous serions heureux, si nous pouvions voir cette sainteté & pureté bien établie au milieu de nous ! Ce seroit le vrai moyen d'y attirer les bénédictions du Ciel, qui depuis quelques années y a répandu tant de maux & de calamitez. Observons donc exactement ce qui nous peut conduire à un but si excellent, & fuyons tout ce qui amollit & relâche les cœurs & les dispose à l'impureté. Qu'on ne voie plus à l'avenir, parmi nous, d'yeux pleins d'*adultères*,

qu'on n'y voie plus de *regards* ni d'*actions* deshonnêtes, que l'*oisiveté* la mère de la débauche en soit bannie; Que le *luxu* & le *faste*, la *somptuosité des habits*, la *curiosité des modes* & la *vanité du discours* & l'*afféterie du visage*, & la *montre effrontée* de ce qui devroit être caché, n'y ait plus aucun lieu; car que sont toutes ces choses, sinon autant de pièges pour enlacer les cœurs, ou des affections deshonnêtes, ou autant de soufflets pour allumer dans les âmes de ceux qui les regardent, l'impure flamme des *passions* qui sont ici défendues? Sur-tout, gardez-vous des mauvaises compagnies qui corrompent les bonnes mœurs, & qui sont capables de *souiller* les plus saintes âmes, & particulièrement éloignez-vous des assemblées qu'on fait de nuit pour danser. Nous ne voulons taxer personne; Mais bien pouvons-nous dire en vérité, que ce n'est point dans ces lieux-là où s'apprend la modestie, où s'épurent les passions, où l'Esprit de Christ préside; C'est un Démon qui y préside, qui souffle dans les cœurs des assistans une affection charnelle & mondaine, qui flatant l'homme d'une vaine délectation, le dégoute des choses de Dieu, & se saisissant, peu à peu, de son cœur, le débauche  
bien

bien souvent de l'honêteté, & par conséquent de la piété.

Certes dans tout le N. T. il ne nous est parlé de bal qu'en un seul endroit, où la fille d'une très-impudique femme gagnant par le moyen de la danse, le cœur de l'adultère de sa mère, le porta à commettre aussi-tôt le *meurtre* execrable de cet Excellent serviteur de Dieu *S. Jean Baptiste*; Et l'on ne peut pas nier que les bals & danses bien souvent, ne produisent de semblables effets. Si donc vous êtes Chrétiens, renoncez à toutes ces choses. Que la modestie & la pudeur; que la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix; que la sobriété & l'honêteté soient les parures de vos personnes & les gardiennes de vos mœurs; Car si nous revêtons ces choses, elles conserveront assurément nos ames exemptes de tache, & nous maintiendront dans la pureté que ce *Commandement* requiert de nous, afin qu'après avoir marché ici dans la *sanctification* devant Dieu, nous puissions un jour entrer en sa Gloire, pour vivre & triompher éternellement avec *Jesus-Christ* nôtre Sauveur. *Amen.*

SERMON